

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

BULLETIN

MEDEDELINGEN

Tome XXVII, n° 19.
Bruxelles, mai 1951.

Deel XXVII, n° 19.
Brussel, Mei 1951.

CONTRIBUTION NOUVELLE
A LA CONNAISSANCE DES MYDAIDÆ
DE L'AFRIQUE TROPICALE,

par Michel BEQUAERT (Gand).

Le Commonwealth Institute of Entomology, par le truchement de M. F. I. VAN EMDEN et sur le conseil de M. H. OLDROYD du British Museum, a bien voulu nous confier l'examen des *Mydaidæ* d'Afrique tropicale qui se trouvaient parmi les matériaux non déterminés détenus par lui. Il nous est agréable de devoir remercier ici ces deux éminents spécialistes qui nous ont fourni l'appréciable avantage d'étudier des représentants d'une famille de Diptères toujours exceptionnels parmi les récoltes provenant de cette partie d'Afrique et de pouvoir ainsi les comparer aux espèces qu'il nous a déjà été donné de connaître de cette région. L'examen de cette petite collection nous a fait reconnaître quatre formes inédites; trois parmi elles relèvent du genre *Mydaselpis* BEZZI et sont remarquables par leur taille; la quatrième se range dans le genre *Syllegomydas* BECKER. Les localités de capture de ces *Mydaselpis* confirment l'endémicité prévalente de ce genre en région éthiopienne équatoriale où ses représentants actuellement connus (cinq espèces) atteignent une grande taille, avec extension de l'aire de distribution vers les régions plus méridionales où les espèces connues semblent d'une taille beaucoup plus modeste (*Mydaselpis peringueyi* BEZZI, *Mydaselpis variolosus* BEZZI, et peut-être *Leptomydas conopus* P. SACK). Les représentants du genre *Syllegomydas* n'ont pas été signalés jusqu'ici de part et d'autre de l'équateur dans les limites marquées par les deux parallèles 10; ils ont été observés au nord et au sud de cette zone.

Les données précises sur l'éthologie des *Mydaiidæ* adultes sont rares. Si on leur a attribué souvent des mœurs carnassières, c'est plutôt pour des raisons d'analogie de forme ou de comportement avec certains représentants de la famille des *Asilidæ*, comme le fait remarquer SÉGUY (1928), que sur la base de faits d'observation réelle de leur agressivité et de la nature de leurs proies. BEZZI (1924) émet également des doutes à cet égard; il incline à admettre des mœurs floricoles et il attire d'ailleurs l'attention sur l'état d'atrophie de l'armature buccale chez plusieurs espèces (e. g. *Syllegomydas* BECKER) ou au contraire sur l'extrême allongement de la trompe chez d'autres (e. g. *Mitrodetus* GERST.) analogue à la forme que l'on observe chez de nombreuses *Bombyliidæ* visiteuses de fleurs. Le Dr Edw. REED de Valparaiso qui a observé fréquemment les *Mitrodetus albocinctus* BLANCH. aux environs de cette ville nous a communiqué qu'on les trouve généralement sur le sol des collines arides mais qu'ils visitent également une petite Composée, *Chaetanthera ciliata* R. et P. qui croît très abondamment en ces lieux secs. PHILIPPI (cfr. SÉGUY, 1938, p. 272) avait déjà observé ces mœurs floricoles aux environs de Santiago.

Parmi les trois espèces de *Mydaselpis* décrites ici comme nouvelles, l'exemplaire ♀ que nous nommons *M. rhodesiensis* fut capturé en Rhodésie du Nord en des circonstances toutes spéciales dont mention est faite sur l'étiquette attachée à l'exemplaire et que nous reproduisons ici en entier : « Sitting on leg of ox; according to my trained native who caught it, it was sucking blood, and the ox kicking out to try to shake it off; it was below the ankle. »

Cette observation sans doute curieuse, et de nature à éveiller l'attention des entomologistes qui visitent les régions d'élevage en Afrique tropicale, ne peut toutefois servir d'argument pour conférer à cette mouche des mœurs d'hématophagie. Après l'examen de l'enduit granuleux qui adhérait à l'extrémité de la trompe de la mouche et qui fut examiné, à la demande de M. VAN EMDEN par M^{rs} F. L. BALFOUR-BROWN, botaniste attachée au Commonwealth Institute of Entomology, il semble que l'espèce en question est floricole; l'enduit de la trompe était en effet composé de grains agglutinés de pollen voisin de celui de *Lobelia*, mélangés à quelques éléments de pollen d'*Acacia* ou tout au moins d'un membre de cette famille végétale. La présence de la mouche sur une patte de bovidé paraît ainsi plutôt accidentelle et déterminée apparemment

par la recherche de quelque liquide organique suintant au niveau d'une plaie comme il s'en voit souvent chez les bœufs en ces régions.

Les types des espèces décrites ici appartenant aux matériaux du Commonwealth Institute of Entomology seront déposés dans les collections du British Museum.

1. — *Mydaselpis goldingi* n. sp.

Grande espèce se situant par son habitus général dans le voisinage du *Mydaselpis leopoldi-tertii* M. BEQUAERT (Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., T. XVI, n° 30, pp. 1-26), mais s'en différenciant surtout par une taille moindre et les caractères de l'hypopyge.

♂. Type. Nigeria (shore), 8-V-1937 (F. D. GOLDING coll.), Commonwealth Institute of Entomology, n° 3803 : 1 ex.

Taille (ex. antennes) : 17 mm ; antennes : 5 mm ; trompe : 3 mm ; aile : long. 16 mm ; larg. max. 4,5 mm.

Tête conformée comme chez l'espèce précitée à laquelle nous comparons la nouvelle espèce dans cette description ; ocelle antérieur distinct ; front luisant dans sa zone médiane déprimée, mat par pollinosité noire grisâtre sur ses zones latérales obliques ; la vestiture sur ces dernières est disposée comme chez *Mydaselpis leopoldi-tertii* m., en trois groupes et constituée de poils dorés ; la pilosité couchée de la partie moyenne latérale du front étant toutefois un peu plus longue que chez cette dernière espèce. Le renflement facial est luisant ; il est glabre dans son tiers médian, et garni au niveau de la zone moyenne de ses tiers latéraux d'un fort pinceau incliné vers le bas, fait de poils dorés ; joues nues, non luisantes ne descendant que faiblement sous le pôle inférieur de l'œil. Occiput à bosses latérales peu saillantes garnies d'une dense pollinosité grisâtre-argentée, et portant vers le haut un lâche semis de courts poils brun-pâles ; ces poils deviennent plus nombreux et plus longs vers le bas, au voisinage du bord inférieur de l'orifice buccal. Trompe dépassant largement la cavité buccale, dirigée en avant, noire et luisante, comprimée latéralement. Palpe minuscule, mais moins vestigial que chez *Mydaselpis leopoldi-tertii* m., représenté par une étroite saillie conique portant sur sa face antérieure au voisinage du sommet un groupe de quelque cinq courtes soies noirâtres.

Les largeurs de l'espace interoculaire à ses différents niveaux sont du même ordre de grandeur que celles constatées chez

L'espèce sus-nommée. Les antennes portées par un socle peu saillant ont leurs deux articles basaux d'un brun foncé; le troisième article aminci dans sa portion proximale y est d'un brun clair contrastant avec la coloration brunâtre plus foncée de sa portion distale élargie; la massue terminale de même aspect que chez l'espèce précitée est d'un brun sombre dans sa moitié basale, tandis que sa moitié distale est orangée; sa cupule terminale porte un court chète tactile.

Longueurs comparatives des articles antennaires en mesures micrométriques : article basal : 8 divisions; 2^{me} article : 3 div.; 3^{me} article : 65 div.; massue : 58 div.

Pronotum noir, mat, avec callosités latérales garnies de poils noirâtres assez longs et peu touffus. Mésonotum apparemment nu, d'un noir mat sur le disque, mais brunâtre sur ses bords (calus huméral, bande reliant celui-ci à la racine de l'aile, calus postalaire et étroite bande préscutellaire). Sa surface porte sur la ligne médiane une bande longitudinale entièrement dénudée en occupant environ un quart de la largeur totale et marquée de granulations assez grossières; une bande analogue garnit les côtés du disque; entre ces trois zones, de part et d'autre de la médiane court une bande plus étroite de moitié, plus grossièrement chagrinée en plis tourmentés, portant quelques très courtes soies éparses; ces deux bandes étroites s'élargissent vers l'arrière et se rejoignent au-devant du scutellum.

On observe en outre des soies plus apparentes sur la face antérieure du calus huméral et en dedans de celui-ci, également sur les zones notopleurales, supra- et post-alaires. Pleures nus, brunâtres, peu luisants, ternis par une fine pollinosité brunâtre. Hypopleure d'un brun sombre; sa portion postérieure présente une série de faibles dépressions linéaires plus ou moins parallèles se continuant pour une courte distance sur la partie avoisinante du premier tergite abdominal. Scutellum nu, brun foncé et mat à sa base, noir et luisant sur sa moitié apicale. Métanotum nu, brunâtre avec pollinosité grise blanchâtre visible sous certaines incidences; il présente de part et d'autre de la ligne médiane au voisinage de sa marge antérieure une zone déprimée, étroite, d'un luisant spécial, finissant vers le dehors par une portion déprimée rétrécie. Balanciers brun-noirâtres à pédicule étroit et capitule élargi.

Pattes peu robustes, brunâtres; la 3^{me} paire est plus sombre, à l'exception des coxæ et des quarts basaux des fémurs qui sont d'un brun très clair. Fémur postérieur s'épaississant faiblement et graduellement de la racine vers son extrémité, armé

en dessous, sur ses deux tiers distaux d'une double rangée de fortes épines d'un brun clair, obliques en bas et en arrière, insérées sur des tubercules brunâtres; les épines distales sont plus rapprochées les unes des autres que celles placées plus

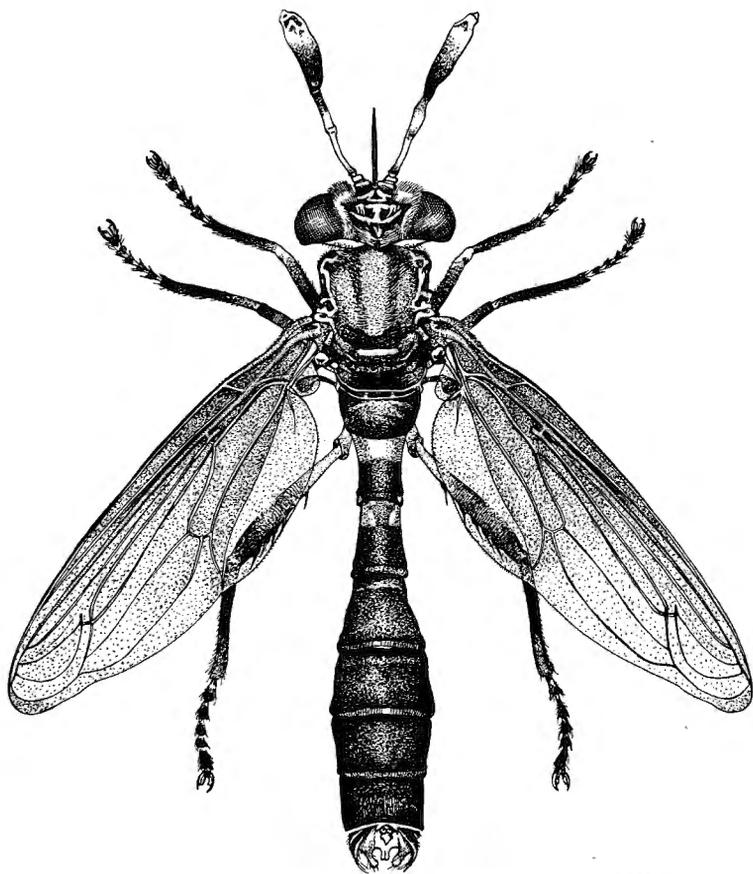


Fig. 1. — *Mydaselapis goldingi* n. sp. ♂ ($\times 5$).

proximalement; leur nombre paraît inconstant : l'un des fémurs en porte 5 sur la rangée antérieure et 6 sur la postérieure; l'autre en a 7 sur la rangée antérieure et 5 sur la postérieure. Tibia postérieur dépourvu de saillie terminale en forme d'épéron mais présentant à son extrémité distale 4 épines claires; les tibias moyens et antérieurs portent des épines terminales analogues; une rangée très clairsemée de 5 à 6 soies redressées

occupe le bord postéro-inférieur des tibias antérieurs et moyens, mais fait défaut aux tibias postérieurs; griffes brunâtres, pelotes jaunâtres. Ailes à caractères généralement superposables à ceux décrits chez *Mydaselpis leopoldi-tertii*, uniformément enfumées de brun foncé, un peu plus faiblement dans leur moitié postérieure, cette teinte étant très peu atténuée dans les parties centrales des cellules sises dans la moitié postérieure de l'aile. Nervures d'un brun foncé. Pour la nervation, voir l'espèce précitée (l. c., p. 12, fig. 8) et la fig. 1.

L'abdomen allongé et conopsoïde présente un ensemble de caractères de coloration et de vestiture très voisin de ceux observés chez l'espèce précitée. Il présente une coloration noire sans reflet métallique violacé et est rehaussé de deux bandes transversales claires jaunâtres au niveau des bases des 2^{me} et 3^{me} tergites comme chez le *Mydaselpis leopoldi-tertii*. Le quatrième tergite montre également à sa base l'amorce d'une troisième fascie transversale jaunâtre visible au niveau de ses angles antéro-latéraux avec extension à la base du sternite correspondant. Les bullæ au deuxième tergite ont mêmes localisation et aspect que chez l'espèce à laquelle nous la comparons; elles sont brunes, peu saillantes, très allongées, leur grand axe égalant à peu près 4,2 fois leur petit axe. L'hypopyge (fig. 2) présente les caractères spécifiques les plus accusés avec une structure d'ensemble superposable à celle décrite chez l'espèce précitée (l. c., pp. 14-16, fig. 9 et 10). Il est noir, avec forceps supérieur brunâtre et porte des soies noires. L'édéage (fig. 3) est caractéristique, en forme de vase ovoïde svelte, se terminant en col étroit, s'évasant vers son extrémité où il se scinde en deux courtes tubulures accolées légèrement inclinées vers l'arrière. La face postérieure de l'édéage observé en position redressée présente à la naissance des pavillons terminaux un semis de punctuations; de la face antérieure de l'édéage vers la naissance des tubulures jumelées se détache une courte apophyse médiane triangulaire de face et de profil. Les valves du forceps supérieur sont garnies près de leur bord libre de fortes soies peu serrées, plus longues le long de la partie distale du bord inférieur. où elles se tassent et se dirigent en haut et quelque peu en dedans, sans toutefois constituer un peigne comme chez *Mydaselpis leopoldi-tertii*; leur face externe ne porte que de courtes soies éparses. Les branches du forceps inférieur sont conformées comme chez l'espèce précitée mais sont garnies au long de leur bord inférieur de soies plus longues. La pièce médiane impaire terminant ventralement l'hypo-

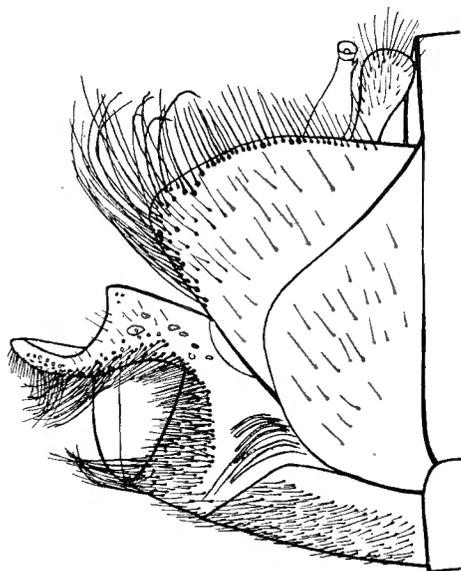


Fig. 2. — Hypopyge *Mydaselpis goldingi* n. sp. ♂ ($\times 30$).

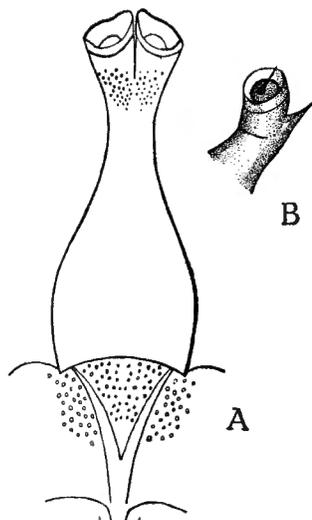


Fig. 3. — Edéage *Mydaselpis goldingi* n. sp. ($\times 60$).
a. face postérieure; b. vue latérale de l'extrémité.

pyge et correspondant au 9^{me} sternite présente dans la zone placée en dessous de la naissance du forceps inférieur un groupement dense de grosses soies dirigées vers l'arrière dont les inféro-terminales se réunissent en un pinceau médian allongé et irrégulier.

2. — *Mydaselpis rhodesiensis* n. sp.

Type : ♀. 1 ex. Chilenga, N. W. Rhodesia, 4.000 ft, 22-10-1913 (R. C. W.). Cette espèce se rapproche par son allure générale de celle décrite ci-dessus, mais l'absence de critères certains nous fait renoncer à la considérer comme la ♀ de *Mydaselpis goldingi* n. sp., bien que cette éventualité ne soit pas exclue.

Taille (ex. antennes) : 22 mm ; antennes : 5 mm ; trompe : 3 mm ; aile : long. 18 mm, larg. max. 5 mm.

Tête entièrement d'un brun clair, avec une petite zone noirâtre située au-dessus de l'ocelle médian qui est distinct ; le vertex très déprimé entre les yeux est séparé de ces derniers de chaque côté par une large zone formant saillie arrondie dont le point culminant dépasse nettement le pôle supérieur de l'œil (cf. Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., T. XVI, n° 30, p. 8, fig. 4) ; cette portion latérale supérieure du vertex est garnie d'une touffe lâche de poils blanchâtres assez longs, fins, redressés ou partiellement penchés en dedans ; front entièrement luisant, nu dans sa portion médiane déprimée, mais occupé dans ses parties latérales obliques par un semis très lâche de longs poils fins blanchâtres redressés ou faiblement penchés en avant, analogues à ceux signalés au vertex et à ceux qui plus bas occupent la partie inféro-latérale du front entre l'antenne et l'orbite en y formant une touffe transversale dont les éléments sont dirigés vers l'avant ; renflement facial entièrement luisant, nu dans sa portion médiane, occupé sur toute la hauteur de ses portions latérales par des poils blancs, fins, très clairsemés et moins longs que ceux du front ; joues étroites, nues, avec faible pruinose grisâtre, descendant faiblement en dessous du pôle inférieur de l'œil ; occiput à bosses latérales aplaties de coloration brune cèleée sous une dense pruinose argentée et semées de poils fins et clairs très espacés, mais devenant plus longs et plus serrés en bas au voisinage du bord inférieur de la cavité buccale ; trompe comme chez la ♀ de *Mydaselpis leopoldi-tertii* M. BEQUAERT ; le palpe vestigial est représenté par une petite saillie arrondie couronnée de quelque cinq poils très courts

dirigés en avant, très comparable à ce qui s'observe chez le ♂ de l'espèce précitée, et non en étroite tigelle comme chez *Mydaselpis goldingi* n. sp.. Antennes d'un brun très clair, avec moitié basale de la massue terminale d'un brun plus foncé, et moitié apicale de celle-ci orangée; longueurs comparatives des articles: article basal: 9 divisions micrométriques; 2^{me} art.: 4 div.; 3^{me} art.: 71 div.; massue: 60 div.

Pronotum d'un brun clair peu luisant, avec callosités latérales portant des poils courts et bruns. Mésonotum à dessus noirâtre, mat, les callosités humérales et postales étant toutefois brunâtres et luisantes; sa sculpture et sa pilosité sont comparables à celles décrites chez *Mydaselpis goldingi* n. sp., mais le chagrinement du tégument en extrême bordure latérale est fait de plis tourmentés, ce qui n'est que faiblement le cas chez cette dernière espèce. Pleures d'un brun-noirâtre, non luisants; la portion postérieure de l'hypopleure possède une pollinosité grisâtre et une série de dépressions inégales, peu profondes, allongées, se continuant sur la portion avoisinante du premier tergite abdominal. Scutellum et métanotum d'un brun faiblement luisant; ce dernier sans pollinosité spéciale apparente présente au voisinage de sa marge antérieure de part et d'autre de l'écusson une sculpture spéciale comprenant en dedans une portion luisante déprimée en fossette transversale, se continuant en dehors par une zone élargie légèrement surélevée, à surface irrégulièrement pustuleuse. Cette structure paraît particulière à cette espèce (fig. 6 a); la ♀ de *Mydaselpis leopoldi-tertii* m. présente à ce même niveau une faible dépression garnie de quelques empreintes allongées parallèles (fig. 6 c); le ♂ de *Mydaselpis goldingi* n. sp. montre à cet endroit une plage déprimée luisante, assez étroite, se terminant vers le dehors par une portion rétrécie également déprimée; la ♀ de *Mydaselpis katangensis* m. y présente une dépression transversale étroite s'approfondissant en fossette vers le dehors (fig. 6 b); chez *Mydaselpis pattersoni* n. sp. ♀, décrite ci-après, nous observons à cet endroit une zone légèrement déprimée se terminant au dehors par un petit groupe de faibles verrucosités (fig. 6 d).

Pattes peu robustes; les deux paires antérieures d'un brun acajou assez clair, avec les hanches et les deux tiers basaux des fémurs noirâtres, les coxæ étant claires; patte postérieure d'un brun noirâtre sauf le quart basal du fémur qui est d'un jaune pâle et le coxa d'un brun clair. Fémur postérieur à tiers basal étroit s'épaississant rapidement aux deux tiers distaux où sa

largeur maximale équivaut à 2,3 fois celle de sa base amincie; la double rangée d'épines de sa face inférieure en occupe la moitié distale; elles sont brunes, insérées sur des tubercules foncés, obliques, assez rapprochées les unes des autres, en nombre inconstant (la patte droite en a 4 sur le bord antérieur et 6 sur le bord postérieur, tandis qu'à gauche on en compte 5 au bord antérieur et 5 au bord postérieur). Tibia postérieur sans éperon terminal proprement dit, mais présentant à son extrémité distale plusieurs soies terminales dont quatre plus robustes. Des soies analogues existent aux tibias antérieurs et moyens; les tibias antérieurs et moyens ne possèdent pas la petite rangée de soies dressées signalée au bord postéro-inférieur chez *Mydaselpis goldingi* n. sp.; crochets à base brune, à pointes d'un noir-jais. Ailes entièrement enfumées de brun foncé comme chez *Mydaselpis goldingi* n. sp. avec légère atténuation au voisinage du bord postérieur; la moitié basale du lobe axillaire et l'alula en entiereté sont incolores, hyalines; les nervures sont brunes et disposées comme chez l'espèce précitée; extrémité de M_1 touchant la costale en même temps que l'extrémité de R_1 , la première cellule postérieure étant fermée mais non pétiolée.

L'abdomen allongé, étroit, conopsoïde est noirâtre dans son ensemble et faiblement luisant; le tergite basal élargi est terne et saupoudré dans sa moitié antérieure d'une pruinosité blanche très apparente s'étendant surtout en largeur sur les zones antéro-latérales, d'où elle passe sur la partie voisine de l'hypopleure et la face externe de la hanche postérieure; le deuxième tergite présente une fascie transversale occupant la moitié antérieure dans la région médiane où elle est brunâtre, s'élargissant latéralement en devenant jaune pâle et y occupant toute la longueur du tergite le long du bord latéral; le sternite correspondant reste noir; le troisième tergite présente une macule jaunâtre au niveau de ses angles antéro-latéraux, cette coloration n'empiétant pas non plus sur le sternite correspondant. Bullæ brunâtres, peu saillantes, ovalaires, le grand axe transversal égalant 2,2 fois le petit axe antéro-postérieur; le huitième sclérite abdominal se brunit légèrement; il équivaut à peu près au tiers de la longueur du septième, et se rétrécit vers la pointe abdominale; son sternite présente, principalement dans sa moitié distale, un semis de courts piquants raides perpendiculaires au support; le neuvième tergite formant oviscapte est partiellement visible, de sorte que les épines particulières qui le garnissent ne sont pas toutes apparentes; après déhis-

cence de ce segment nous voyons que sa longueur est d'un peu plus de la moitié de celle du tergite précédent, que son bord postérieur est épaissi, arrondi latéralement et qu'il est armé de chaque côté d'une rangée de six épines effilées, longues et

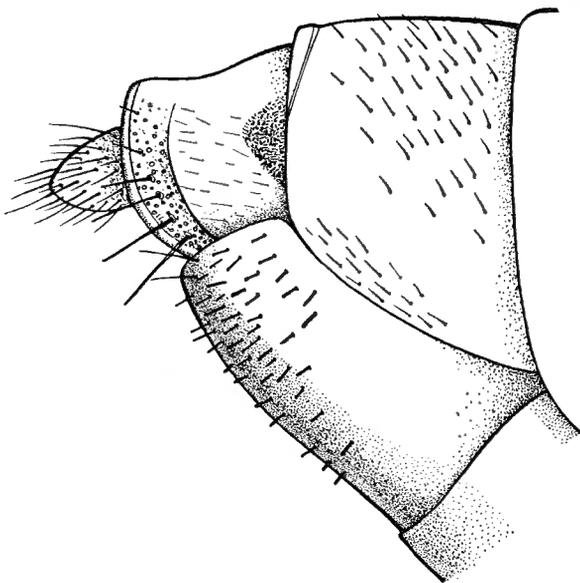


Fig. 4. — Extrémité abdominale *Mydaselpis rhodesiensis* n. sp. ♀, vue latérale de l'oviscapte dégagé ($\times 35$).

jaunâtres, les plus longues étant les plus inférieures, implantées à quelque distance de la marge postérieure (fig. 4). Ces épines diffèrent par l'aspect, le nombre et leur emplacement de celles observées chez les ♀♀ de *Mydaselpis leopoldi-tertii* m. (l. c., p. 8, fig. 12), de *Mydaselpis katangensis* m. (l. c., p. 23, fig. 15) ; ce neuvième tergite ne présente aucune autre spinulation.

3. — *Mydaselpis pattersoni* n. sp.

Type. ♀. 1 ex. Gold Coast, Abudi, 1912-1913 (W. H. PATTERSON).

Nous n'hésitons pas à décrire cet exemplaire comme espèce nouvelle malgré qu'il soit démuné de ses antennes et en assez mauvais état de conservation, des caractères morphologiques permettant de la différencier sans hésitation des espèces déjà décrites de ce genre.

Taille (ex. antennes) : 21 mm ; trompe : 3 mm ; aile : long. 16 mm ; largeur 5,5 mm.

Tête uniformément brune ; espace interoculaire luisant au vertex, au front et à la face avec faible atténuation du brillant sur les zones latérales par pruinosité brunâtre ; vertex ensellé, large, avec ocelle antérieur distinct ; de part et d'autre de ce dernier existe une profonde dépression qui se remarque chez toutes les espèces de ce genre ; chez l'espèce que nous décrivons cette dépression est limitée vers le haut par une saillie arrondie nette qui suggère la présence d'un ocelle latéral bien qu'il lui manque la réfringence chitineuse particulière qui caractérise l'ocelle proprement dit ; à ce même emplacement se remarque chez les autres espèces de ce genre que nous avons décrites, une surélévation plus ou moins arrondie, qui selon nous y indique également le siège d'un ocelle devenu atrophique.

La région comprise entre l'ensellure du vertex et le pôle supérieur de l'œil fait légèrement saillie au-dessus de ce dernier et est garnie d'une courte touffe peu dense de poils bruns ; entre l'insertion de l'antenne et l'orbite la partie latérale inférieure du front est occupée par un groupement transversal peu dense de poils analogues ; le plan oblique longeant l'orbite entre ces touffes est semé de poils bruns couchés, peu nombreux. La saillie faciale est occupée dans ses zones latérales par une pilosité brune de moyenne longueur, très dispersée dont quelques éléments empiètent sur la zone médiane au-dessus du péristome. Joues étroites mattes descendant très peu en dessous du pôle inférieur de l'œil. Bosses occipitales aplaties, mattes, nanties d'une pruinosité blanchâtre au voisinage du bord de l'œil, brunâtre en bas et en dedans et occupées par des poils bruns épars qui sont plus longs et plus serrés au voisinage de l'orifice buccal. Trompe aplatie comme chez les congénères décrits ; le palpe minuscule est fait d'une courte tigelle couronnée de quelques courtes soies ; les deux articles basaux de l'antenne bruns. Callosités latérales du pronotum d'un brun foncé, ternies, avec quelques poils bruns. Disque du mésonotum uniformément noir, peu luisant, à sculpture semblable à celle décrite chez *Mydaselpis goldingi* n. sp. ; il porte des soies noires très courtes sur les portions antérieures des deux bandes longitudinales à fort chagrinement commençant en dedans des calus huméraux ; les calus huméraux et postaux et les marges notopleurales en portent également. Scutellum d'un brun foncé, faiblement luisant. Pleures d'un brun très foncé, nus, faiblement luisants ; portion postérieure de l'hypopleure avec une

série parallèle de très courtes dépressions au voisinage immédiat de la suture qui la sépare du bord latéral du premier tergite abdominal sur lequel elles ne se prolongent pas. Métapleuron recouvert d'une pruinosité noirâtre, à surface tourmentée par des plissements linéaires parallèles dirigés de bas en haut et s'arrêtant à la dépression suturale qui le sépare du métanotum. Ce dernier est mat, tapissé d'un tomentum brunâtre à reflet grisâtre sous certaines incidences; sa surface est chagrinée superficiellement et montre au voisinage de son bord antérieur, de part et d'autre de l'écusson, une zone étroite légèrement déprimée, allongée, luisante, garnie de quelques empreintes linéaires et limitée vers le dehors par une petite plage bossuée de petites verrucosités inégales (fig. 6 d).

Pattes d'un brun foncé; fémur postérieur régulièrement et moyennement épaissi de sa racine vers son extrémité avec double rangée de fortes épines obliques brunes insérées sur des tubercules, occupant les deux tiers distaux de sa face interne; le fémur droit en porte 5 sur sa rangée antérieure et 8 sur la postérieure; sur cette rangée postérieure l'épine proximale est voisine de la racine du fémur, et l'épine distale est très petite et très voisine de l'articulation tibio-fémorale; le fémur gauche en porte aussi 5 à sa rangée antérieure et 7 à sa postérieure. Tibia postérieur sans éperon terminal, mais muni à son extrémité de quatre soies apicales principales qui se retrouvent aux tibias antérieurs et moyens; le long du bord postéro-interne du tibia antérieur existe une rangée peu apparente de quelques courtes soies; griffes brunes à pointes noires.

Ailes en entièreté (lobule axillaire et allula compris) d'un brun léger, transparent, uniforme, à peine plus prononcé au voisinage de la base alaire et sans zones atténuées dans les cellules; nervures d'un brun clair, à disposition semblable à celle observée chez les espèces congénères; l'extrémité de M_1 touche toutefois la costale à faible distance du terminus de R_1 réalisant le dispositif signalé chez *Mydaselpis katangensis* M. BEQUAERT (cf. Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., T. XVI, n° 30, p. 17, fig. 11 c). Tigelle récurrente de la fourche cubitale longue; moignon récurrent voisin de la præfurca de la longueur de celle-ci.

Abdomen à surface dorsale apparemment de coloration uniformément noire et brillante sans pollinosité ternissante sauf aux angles antéro-externes du premier tergite qui sont couverts d'une faible pruinosité brun-grisâtre; les deux premiers tergites sont toutefois d'un marron très foncé; tous les tergites

portent un semis peu apparent de courtes soies couchées et noires très espacées. Bullæ étroites et allongées dans le sens transversal (leur longueur égale 5,5 fois leur largeur) ; elles sont planes, de coloration brune tranchant peu sur celle de la bordure apicale du deuxième tergite ; la bordure apicale du septième tergite est d'un brun jaunâtre. L'abdomen est de forme élargie, non conopsoïde, plus ou moins aplatie, bien que légèrement rétrécie au niveau du 2^{me} sclérite et s'élargissant progressivement et modérément vers l'arrière où la partie la plus large se trouve au bord postérieur du cinquième segment. Les sternites sont luisants comme les tergites avec courtes soies noirâtres disséminées ; ils sont de coloration noirâtre avec les bordures basales et apicales étroites d'un brun clair à tous les segments ; le huitième sclérite est court, sa partie tergale portant des soies un peu plus nombreuses, tandis que la sternale est armée de courts piquants dressés ; le 9^{me} tergite représentant l'oviscapte a un peu plus du tiers de la longueur du précédent, et a sa portion inférieure rentrée sous ce dernier ; étant donné l'état de conservation précaire de l'exemplaire à notre disposition, il nous fut impossible de dégager cette partie cachée et de nous rendre compte de l'ensemble de l'armature des cerques ; pourtant, au voisinage du rebord postérieur épaissi

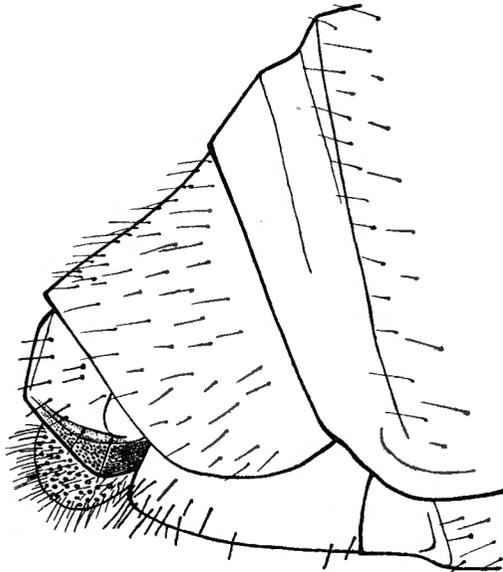


Fig. 5. — Extrémité abdominale *Mydaselpis pattersoni* n. sp. ♀, en vue latérale, oviscapte incomplètement dégagé (× 35).

de l'oviscapte nous avons noté trois fines épines de moyenne longueur que nous considérons comme les éléments supérieurs d'une rangée de fins macrochètes spéciaux analogues à ceux signalés chez le *Mydaselpis rhodesiensis* n. sp., où ils sont plus longs; d'autre part, sur la surface latérale de l'oviscapte nous observons un ensemble de fines épines placées de champs que nous n'avons pas vues chez les autres espèces déjà décrites (fig. 5) et que nous considérons comme caractéristiques pour cette espèce.

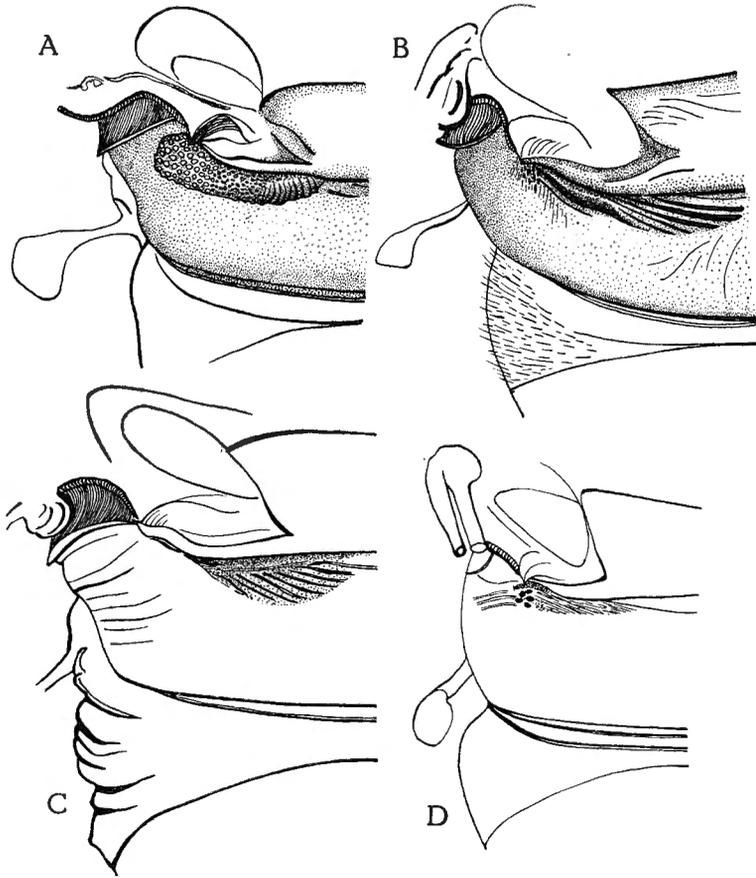


Fig. 6. — Héli-métanotum de :

- a. *Mydaselpis rhodesiensis* n. sp. ♀ (× 20);
- b. *Mydaselpis katangensis* M. BEQUAERT, ♀ (× 20).
- c. *Mydaselpis leopoldi-tertii* M. BEQUAERT, ♀ (× 20).
- d. *Mydaselpis pattersoni* n. sp., ♀ (× 20).

4. — *Syllegomydas lamborni* n. sp. ♂ et ♀ pris in copula.

Les deux insectes pris in copula sont démunis de leurs antennes. L'ensemble des caractères nous permet de les ranger dans le genre *Syllegomydas*; la rareté de ces Diptères nous incite à les décrire, dans la conviction que les descriptions permettront de les reconnaître sans difficulté.

Type. ♂, 1 ex. pris in copula; Nyasaland, Lingadzi nr Domira Bay, 1.700 ft., 4-VIII-1915 (Dr. W. A. LAMBORN).

Long. (ex. antennes) : 15 mm; aile : long. 11 mm.

Tête nettement plus large que le thorax, entièrement noire, garnie d'une longue pilosité d'un blanc terne sur les parties latérales du front et sur la tubérosité faciale. L'espace qui sépare les yeux est très large (en mesures micrométriques comparables, nous trouvons pour les largeurs : 35 divisions au vertex ; 45 au niveau des antennes ; 30 au niveau du bord inférieur du péristome ; 20 comme diam. transversal de l'œil) ; vertex moyennement surbaissé par rapport aux pôles supérieurs des yeux ; sa portion médiane est nue et brillante ; ses portions latérales luisantes sont légèrement bombées et portent une touffe de longs poils redressés d'un blanc terne ; au voisinage immédiat de l'œil existe une bande de pollinosité blanc-grisâtre se continuant en arrière avec une large bande analogue sertissant le bord postérieur de l'œil, et en avant avec la pollinosité de même teinte qui ternit les larges plages orbitaires et les joues ; ocelle antérieur indiqué par un faible tubercule sans réfringence spéciale ; front déprimé et luisant dans sa portion médiane ; orbites densément couvertes de longs poils d'un blanc terne dirigés en bas, formant une mèche fortement appliquée au support et dont la pointe antérieure dépasse notablement la base antennaire ; légèrement au-dessus et en dehors des antennes existe de part et d'autre à la partie inférieure du front et en dedans de la mèche décrite une touffe de longs poils blancs redressés dont les éléments externes s'inclinent jusqu'au rebord oculaire. La face présente un renflement peu saillant qui en occupe un tiers en largeur et dont le bord inférieur dépasse à peine le milieu de la ligne joignant la base antennaire au pôle inférieur de la tête ; les poils du renflement facial s'étalent en tous sens, les plus externes arrivant à dépasser légèrement le bord des yeux en dissimulant les joues. L'orifice buccal placé très obliquement est petit, ovalaire, occupant en largeur environ le tiers de l'espace interoculaire à ce niveau ; il est obturé par une membrane d'un jaune terne qui porte deux travées chiti-

neuses parallèles noires, représentant le fulcrum ; à son pôle inférieur se place une trompe très réduite, brunâtre à labelles médiocres, l'ensemble ne représentant que le quart de l'axe antéro-postérieur de la cavité buccale ; de part et d'autre se voit un court palpe brunâtre en forme de tigelle étroite garnie de quelques poils pâles. Le péristome est légèrement en retrait par rapport aux pôles inférieurs des yeux ; il est luisant et porte quelques longs poils blanchâtres clairsemés et dirigés vers le bas. Le long du bord postérieur de l'œil court une large bande égale faite d'une pruinosité blanc-grisâtre sur laquelle sont couchés transversalement des poils blanchâtres formant un recouvrement uni ; la partie concave de l'occiput est d'un noir mat et porte un semis peu dense de poils blanchâtres plus ou moins dressés. Les deux articles basaux des antennes sont brunâtres ; le second est petit et est égal au quart de l'article basal. Les callosités du pronotum sont noires avec pollinosité blanchâtre et touffe de poils blanchâtres. Mésonotum noir et mat avec callus huméraux et postalaires et bande latérale intermédiaire entre ceux-ci brunâtres ; il est orné de quatre fascies longitudinales mates faites d'une pollinosité jaune terne et plantées de longs poils d'un blanc sale ; ces fascies délimitent ainsi trois bandes longitudinales noires à surface finement grenue portant des poils blanchâtres très disséminés ; la bande médiane commence au bord antérieur du mésonotum mais s'arrête au niveau de son quart postérieur ; elle est elle-même subdivisée par une étroite fascie longitudinale faite d'une pollinosité pileuse ; les bandes noires latérales s'étendent entre les callus huméraux et postalaires ; la fascie latérale claire est surtout apparente grâce à sa plus grande largeur et sa garniture pileuse plus longue et plus blanche couchée transversalement entre le callus huméral et la naissance de l'aile ; les callus huméraux et postalaires portent des poils blancs ainsi que la plage préscutellaire ternie. Pleures faiblement luisants, d'un brun noirâtre passant au brun clair au métapleure et surtout à l'hypopleure ; ils sont ternis par une faible pruinosité grisâtre, et sont nus ; toutefois le ptéropleure et le métapleure sont couverts de longs poils blanchâtres et des poils analogues forment une étroite bande au devant de la suture postérieure du mésopleure. Scutellum nu, brun, faiblement luisant.

Métanotum noir entièrement saupoudré d'une pruinosité blanchâtre peu apparente et planté de longs poils blanchâtres peu serrés dirigés en haut et en avant de façon à effleurer le scutellum et les callus postalaires. Balanciers d'un brun pâle.

Pattes grêles, simples, d'un brun pâle uniforme mais à hanches noires; la hanche postérieure porte des poils longs et blancs ainsi que la portion avoisinante sternale de l'hypopleure; pilosité générale courte, couchée, d'un jaune pâle; fémurs non épaissis; tibias antérieurs et moyens très faiblement arqués, les postérieurs droits; les fémur et tibia postérieurs portent sur leurs faces internes une fine pilosité plus longue et dressée; au fémur postérieur le long du tiers distal de son bord antéro-interne se voit une faible rangée de quatre fines épines pâles; le long du bord antéro-interne du tibia postérieur s'observe une rangée espacée de faibles soies obliques pâles (environ six) et il existe trois soies apicales plus fortes; ces dernières se voient également aux autres tibias; griffes jaune-pâles, brunies à la pointe. Ailes plus courtes que l'abdomen, uniformément transparentes, très légèrement jaunâtres, à nervures jaunâtres; fourche radiale à appendice récurrent de la longueur du pédicule de la fourche; préfurca sans moignon récurrent.

Abdomen étroit, allongé, cylindrique, s'amenuisant légèrement et régulièrement de la base vers la pointe; la pilosité de la face dorsale est très faible, très courte et appliquée et épouse la coloration du tégument sous-jacent; mais de longs poils blanchâtres se dressent sur le premier tergite et sur les zones antéro-latérales du deuxième; sur la face ventrale la fine pilosité est plus longue, moins couchée, toute claire, les poils au deuxième sternite étant toutefois notablement plus longs qu'aux autres. Tous les tergites sont de même longueur sauf le huitième qui est beaucoup plus court. La coloration des tergites est d'un brun noirâtre aux deux tiers antérieurs de leur zone médiane pour passer au brun clair sur les zones latérales; cette même teinte brun clair colore uniformément les sternites; tous les tergites portent une bande apicale jaune clair occupant un peu moins du tiers de la longueur des segments; ces bandes passent sur les sternites correspondants en y devenant beaucoup plus étroites; le huitième sternite n'a pas de bordure apicale; ces bordures apicales jaunes sont plus prononcées aux deuxième et troisième tergites où elles s'élargissent dans leurs zones moyennes; à ce niveau le deuxième tergite présente sa callosité latérale d'un brun marron sertie d'un ourlet noir à bords très nets; chaque callosité occupe environ un quart de la longueur totale du bord postérieur du tergite; son grand axe transversal équivaut à environ trois fois son petit axe antéro-postérieur; la callosité est complètement entourée vers l'avant par la bordure apicale jaune qui occupe à ce niveau les

trois quarts de la longueur du sclérite. Le huitième tergite très court est entièrement jaunâtre. L'hypopyge (fig. 7 a) est entièrement d'un brun très pâle; ses pièces constituantes très faiblement hirsutes portent des courts poils clairs très disséminés; forceps supérieur en valve courte trapézoïde laissant largement dépasser l'édéage et la plaque médiane anale; le forceps inférieur de longueur double est étroit et porte le long de son bord inférieur des poils fins plus longs qu'ailleurs; la pièce médiane impaire ventrale est de forme conique en profil; elle est plus courte que le forceps inférieur et porte extérieurement des poils plus nombreux que sur les autres parties hypopygiales. L'édéage (fig. 7 b), caractéristique, de forme conique allongée porte à

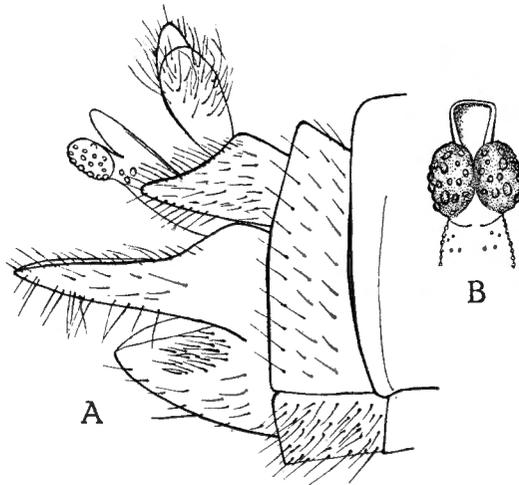


Fig. 7. — *Sylligomydas lamborni* n. sp. ($\times 30$).
A. hypopyge; B. édéage, face postérieure de l'extrémité.

son extrémité du côté dorsal une pièce impaire qui vue de profil, se projette vers l'arrière sous forme d'une lamelle allongée, étroite, à pointe arrondie et à surface lisse; vue de l'arrière, cette pièce se présente comme une étroite apophyse rectangulaire à surface postérieure creusée en gouttière à bords épaissis; l'extrémité de l'édéage, du côté ventral, porte deux petits renflements accolés, d'aspect mûriforme, complètement séparés de la pièce impaire dorsale par une fente.

♀. Cet exemplaire, malgré son très mauvais état de conservation, nous permet néanmoins d'établir quelques caractères sexuels secondaires qui le différencient du ♂ avec lequel il a été capturé in copula.

Sa taille en longueur et en largeur est notablement plus grande (longueur 21 mm; long. de l'aile 15 mm); le renflement facial est d'un brun acajou luisant; les parties buccales présentent le même état atrophique que chez le ♂; la décoration thoracique est superposable à celle du ♂; les deux premiers articles des antennes d'un brun foncé, le premier ayant quatre fois la longueur du deuxième; l'abdomen est large et aplati et les bordures apicales jaunes des tergites dans leur zone médiane sont beaucoup plus larges que chez le ♂ occupant plus de la moitié de la longueur du tergite; ces bordures apicales se rétrécissent notablement vers les bords latéraux du sclérite; elles dépassent ces bords aux deuxième, troisième et quatrième sternites où elles forment une petite plage jaune voisine du bord latéral; partout ailleurs la surface des sternites est d'un brun clair. La pilosité dorsale est minime et les tergites paraissent plus luisants; les callosités marginales au deuxième tergite se présentent comme chez le ♂ mais sont plus noirâtres. Les tergites et sternites 7 et 8 sont garnis de courts piquants noirs implantés de champs mais penchés vers l'avant.

La structure de l'oviscapte n'a pu être élucidée.

RELEVÉ DES ESPÈCES DU GENRE *Mydaselpis* BEZZI.

1. *Mydaselpis peringueyi* BEZZI, 1924, ♂, Le Cap.
2. » *variolosus* BEZZI, 1924, ♀, Transvaal.
3. » *leopoldi-tertii* M. BEQUAERT, 1940, ♂, ♀, Congo Belge.
4. » *katangensis* M. BEQUAERT, 1940, ♀, Congo Belge.
5. » *goldingi* n. sp., ♂, Nigérie.
6. » *rhodesiensis* n. sp., ♀, Rhodésie N. O.
7. » *pattersoni* n. sp., ♀, Côte d'Or.
- ? 8. *Leptomtydas conopeus* P. SACK, 1935, ♂, Transvaal.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- BEZZI, M., 1924, *The South African Mydidae as represented in the South African Museum*. (Ann. South African Museum, vol. XIX, pp. 191-234.)
- SÉGUY, E., 1938, *Étude sur quelques Mydidae du Chili*. (Revista Chilena de Historia Natural, Año XLII [1938], pp. 266-275.)
- BEQUAERT, M., 1938, *Contribution à la connaissance des Mydidae de l'Afrique*. (Bull. et Ann. soc. Ent. Belgique, T. LXXVIII, pp. 331-349.)
- , 1940, *Mydidae du Congo Belge*. (Bull. Musée royal d'Hist. natur. Belg., T. XVI, n° 30, pp. 1-25.)